

SLO

MAIRIE

33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-87**

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **9**
votants : **9**

OBJET :

BATIMENTS PUBLICS – CHOIX DEVIS pour batterie ALARMES

Date de convocation du Conseil : **12 décembre 2023**

Affichée le : **04 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-deux, le : **12 décembre 2023**

le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie.**
Mrs BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel,
OVIDE Arnaud, POTY Michel.

Excusés : Mrs ATTAL Frédéric, REREAU Damien.

Absente : Mme TYBULE Marie-José.

M. Le Maire informe Le Conseil Municipal que les batteries des alarmes (système DELTADORE) concernant les bâtiments de la salle des fêtes et du groupe scolaire/cantine, sont hors d'usage et qu'il faut les changer.

M. Le Maire propose 3 devis, soit :

- Société SIETEL pour un montant de 1.565,52 € TTC avec fourniture et pose.
- Société ATM SERVICES pour un montant de 2.233,20 € TTC avec fourniture et pose.
- Société YES ELECTRIQUE pour un montant de 1.134,90 € TTC avec fourniture uniquement

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la Société SIETEL pour un montant de 1.565,52 € TTC et autorise M. Le Maire à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de ce projet et à signer tout document s'y rapportant

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception.

Pour copie conforme
Le **12 décembre 2023**

**Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :**

Le secrétaire de séance
Dominique BERNARD



Le Maire
Arnaud OVIDE

